



l'Union Africaine



République de Côte d'Ivoire

Troisième Conférence des Ministres Africains En charge de l'enregistrement des faits d'Etat Civil

**Yamoussoukro, République de Côte d'Ivoire
Du 09 au 13 Février 2015**

COMMUNIQUE PRESSE CONJOINT



L'enregistrement des faits d'état civil comme outil de bonne gouvernance au cœur d'une conférence ministérielle de l'UA

Addis Abeba, le 06 février. 2015 - Le rôle de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (CRVS en anglais) dans la réalisation de la bonne gouvernance en Afrique, ainsi que la nécessité de cette bonne gouvernance dans les procédures sur l'enregistrement des faits d'état civil à travers le continent, feront l'objet d'une concertation régionale qui se déroulera du 9 au 13 février 2015 à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire.

Cette Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, troisième du genre, verra également la participation des dirigeants des

bureaux pour l'enregistrement des faits d'état civil et ceux des instituts nationaux de statistiques, des représentants des organisations régionales et internationales, des agences et des Nations Unies et des organisations non-gouvernementales.

Faisant suite aux deux précédentes conférences, qui avaient abouti à l'adoption du Programme Africain d'Amélioration Accélérée des Systèmes d'Enregistrements des Faits d'Etat Civil et d'Etablissement de Statistiques de l'Etat Civil (APAI-CRVS en anglais), le rendez-vous de Yamoussoukro examinera les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs des deux premières rencontres ministérielles.

La réunion se penchera aussi sur des orientations politiques précises et programmes qui pourraient permettre aux pays d'établir des systèmes de CRVS complets et efficaces afin d'atteindre la bonne gouvernance. Il s'agit spécifiquement d'élaborer une stratégie durable de renforcement des capacités sur le CRVS et fournir des conseils sur l'accessibilité aux services d'enregistrement, notamment dans le secteur de la santé et de mettre en place un système d'interopérabilité d'enregistrement des faits d'état civil avec les systèmes d'identification nationale et les systèmes électoraux. Il s'agit également d'assurer l'utilisation des technologies appropriées, d'établir un cadre pour l'enregistrement des faits d'état civil dans les situations de conflit et d'urgence, et d'intégrer des préoccupations sur le genre dans le processus de CRVS.

Le leadership de la CUA

Ladite conférence sera la toute première de la série à être organisée sous l'égide de la Commission de l'Union africaine (CUA). Ceci représente une étape essentielle dans l'engagement du continent à faire usage de CRVS dans la gouvernance et le développement. La conférence est organisée en collaboration avec le Groupe Principal pour l'Enregistrement des faits d'Etat Civil et de l'Etablissement des Statistiques de l'Etat Civil, qui est composé de la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), l'Organisation Mondiale de la Santé

(OMS), INDEPTH Network, Plan International, le Secrétariat du Symposium Africain sur le Développement Statistique (ASSD), représenté par Statistics South Africa et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) qui sert de secrétariat de l'APAI-CRVS.

Exigence essentielle pour la bonne gouvernance

Selon les organisateurs, des données fiables sur l'enregistrement des faits d'état civil (enlever crédibles car on a déjà « fiables » plus haut), collectées de manière ponctuelle et en tenant compte de tous ceux qui sont concernés, est une exigence essentielle pour la bonne gouvernance. Les statistiques générées à partir d'un système de CRVS aident les gouvernements à élaborer et mettre en œuvre des programmes à tous les niveaux, y compris les niveaux administratifs les plus bas, et de suivre régulièrement leurs progrès. En outre, les données de naissance et de décès tirées des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil peuvent être utilisées pour déterminer les estimations de la population dans les années intermédiaires entre les recensements de la population, ainsi que pour les projections démographiques.

Les journalistes sont invités à couvrir l'évènement.

Ci-joint le programme de la réunion des experts et des ministres.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Esther Azaa Tankou | Chef de la Division de l'Information | Direction de l'Information et de la Communication | Commission de l'Union Africaine | Tel: +251911361185 | Fax: (251) 11 551 78 44 | E-mail: YambouE@africa-union.org | Site Internet: www.au.int | Addis-Abeba | **Ethiopie**

Pour toute autres informations:

Direction de l'Information et de la Communication | Commission de l'Union Africaine | E-mail: DIC@african-union.org | Site Internet: www.au.int | Addis-Abeba | Ethiopie

Suivez-nous sur :

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>

Twitter: [https://twitter.com/ AfricanUnion](https://twitter.com/AfricanUnion)

YouTube: <https://www.youtube.com/AUCommission>

En savoir davantage sur: <http://www.au.int>

